



# APPEL À CANDIDATURES DES ASSOCIATIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

---

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Millau va être renouvelé. Les candidatures des associations locales sont ouvertes jusqu'au 18 avril.

*Publié le 03 avril 2026*

Le CCAS est un établissement public administratif (EPA) doté d'une personnalité juridique de droit public ainsi que d'un budget propre. Il est présidé par le Maire et est composé de 6 élus municipaux et 6 administrateurs nommées par le Maire parmi les personnes « *participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune* ».

Parmi ces dernières figurent :

- > Un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de **l'insertion et de la lutte contre les exclusions** ;
- > Un représentant des associations familiales désigné sur proposition de **l'Union Départementale des Associations Familiales** ;
- > Un représentant des associations de **retraités et de personnes âgées** du département ;
- > Un représentant des associations de **personnes handicapées** du département.

Les associations qui le souhaitent sont invitées à candidater et à proposer les personnes susceptibles de les représenter au sein du Conseil d'Administration du CCAS, **en adressant à Monsieur le Maire une liste comportant au moins trois personnes**, mandatées par l'association pour la représenter, menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune.

Les listes des candidatures doivent parvenir en Mairie **au plus tard le 18 avril 2026** sous pli recommandé avec accusé de réception ou être remises en main propres contre accusé de réception.

Plus d'informations auprès du CCAS : 05 65 69 23 50



## VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30